VD. L. 20.901/2.

Deuxième chambre.

La demande d'avis, introduite le 13 juin 1991 par le Président de la Chambre des Représentants, concernant une proposition de loi "modifiant l'article 11 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles", a été rayée du rôle le 21 février 1992 et remplacée par l'affaire n° 21.492/2.